M2 juriste d'affaires internationales de Dijon??

Par **Shanaelle**, le **11/09/2006** à **12:24**

Comme certains le savent déjà, je suis en ce moment en train de me tater entre un DJCE et un M2 juriste d'affaires internationales à Dijon... Je voulais savoir si quelqu'un suit cette formation (M2) ou s'il connaît quelqu'un la suivant. Bref, j'aimerais avoir quelques avis. Autrement je voulais savoir si vous connaissiez d'autres formations en droit des affaires internationales qui soient reconnues (j'ai lu que le M2 de Dijon était bien côté...), merci d'avance!!

Par **jou39**, le **04/07/2011** à **18:10**

Bonjour!

Je sais que le message date de trèès longtemps, mais je me trouve aujourd'hui avec la même hésitation: DJCE/droit des affaires et droit des affaires internationales. Donc si tu passes par là, j'aimerais savoir quel master tu as choisi et ce que tu en penses :D Image not found or type unknown

Merci d'avance!

Par **alex83**, le **04/07/2011** à **18:28**

Bonjour,

Le DJCE a plusieurs d'avantages que n'a pas le Master II droit des affaires internationale a priori.

Par **Stigma**, le **05/07/2011** à **09:35**

Le Droit des affaires internationales offre des débouchés très limités.

Par **bulle**, le **05/07/2011** à **14:55**

Bonjour,

Pour compléter les paroles d'Alex 83 et de Stigma, je dirais que le DJCE est plus demandé par les recruteurs du fait de la sélection très ardue à l'entrée de ce diplôme. Cela s'explique également par le fait que la formation DJCE est bien plus complète qu'un simple M2 de juriste d'affaires notamment à cause des 1000 h de cours suivies par les étudiants et parce qu'on n'est plus sur de la simple théorie, les étudiants sont confrontées à des cas "réels". De plus, cette formation est généraliste en droit des affaires ce qui n'est pas le cas des JAE ou JAI.

De plus, il y a de très nombreux M2 juristes d'affaire internationales contrairement au DJCE qui ne sont que 11, la concurrence est donc plus rude.

Cependant, si on se réfère au classement SMBG (pour info), le Master 2 juriste d'affaires internationales de Dijon est très bien placé. En effet, parmi les meilleurs masters de Droit Européen et International des Affaires, il se trouve en 3eme position ([url:29d34sg8]http://www.meilleurs-masters.com/master-droit-europeen-et-international-des-affaires.html?PHPSESSID=76b435044739875f45ffc7a863bba6bf[/url:29d34sg8]).

Cependant, le DJCE de Nancy (accessible à la sélection locale pour les étudiants de l'université de Bourgogne) est également 3eme parmi les meilleurs Master de droit des affaires ([url:29d34sg8]http://www.meilleurs-masters.com/master-droit-des-affaires.html[/url:29d34sg8]).

Rien de vous empêche de passer la sélection locale du DJCE ou même nationale et de tenter parallèlement de candidater au M2 JAI de Dijon. Puisque ces deux Masters ont l'air très sélectifs, pas sûr que vous soyez sélectionnée aux 2 (même si je ne connais pas votre dossier: si vous avez 15 de moyenne tous les ans, un séjour à l'étranger, plus de 5 stages et des activités universitaires et extra-universitaires, je retire ce que je viens de dire ^^).

Bulle

Par **Stigma**, le **05/07/2011** à **19:13**

En fait, les deux formations ne sont pas tellement comparables au-delà des débouchés, et en termes [u:3ovtg76z]quantitatifs[/u:3ovtg76z] exclusivement. On n'y apprend pas la même chose, on n'aspire pas aux mêmes métiers. C'est donc aussi une question d'attirance pour telle ou telle matière.

Il y a, par ailleurs, une poignée de M2 JAI [u:3ovtg76z]extrêmement[/u:3ovtg76z] (sans exagérer) sélectifs.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés